

ARRETE DE LA MAIRIE DE TOULOUSE,

Arrêté rectificatif de la Mairie de Toulouse portant liste d'aptitude du concours d'agent territorial spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Session 2019

Vu la loi N° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret N° 92-850 du 28 Août 1992 portant statut particulier du cadre des emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Vu le décret N°94-163 du 16 Février 1994 ouvrant aux ressortissants des Etats membres de la Communauté Européenne autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 19 Juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 26 Juillet 2007 fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,

Vu le décret N° 2010-311 du 22 Mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française,

Vu le décret N° 2010-1068 du 8 Septembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents territoriaux spécialisés de 1ère classe des écoles maternelles,

Vu le décret N° 2013-593 du 5 Juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret N° 2016-596 du 12 Mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres de jury et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction d'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret N° 2016-604 du 12 Mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté N° 18-0941 du 27 Novembre 2018 portant ouverture du concours interne, externe et troisième voie d'agent territorial spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles – session 2019,

Vu le procès-verbal du jury d'admission réuni le 4 juillet 2019,

Vu l'arrêté n° 19-0591 daté du 11 juillet 2019 portant liste d'aptitude du concours d'agent territorial spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles – session 2019,

Vu le procès-verbal du jury réuni le 31 juillet 2019,

Considérant qu'une erreur matérielle a été commise dans la liste d'aptitude établie par l'arrêté 19-0591 précité et qu'il convient de la modifier en conséquence.

Article 1 :

Le présent arrêté modifie et remplace la liste d'aptitude des concours externe, interne et du troisième concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2e classe au titre de la session 2019 organisée par la Mairie de Toulouse, notifiée par l'arrêté n°19-0591.

Article 2

La liste d'aptitude des concours externe, interne et du troisième concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2° classe au titre de la session 2019 organisée par la Mairie de Toulouse, comprend 97 candidats admis au concours externe, 43 candidats admis au concours interne et 9 candidats admis au troisième concours.

Cette liste est annexée au présent arrêté.

Article 3

L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

Le succès au concours est valable pendant une durée totale de quatre années à partir de la date d'établissement de la liste d'aptitude, sous réserve que le candidat qui ne serait pas recruté fasse connaître son intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude au terme des deux premières années suivant son inscription initiale et au terme de la troisième année.

Article 4

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne, affiché en Mairie, mis en ligne sur le site internet de la Mairie de Toulouse et retranscrit au recueil des Actes Administratifs. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne, affiché en Mairie, retranscrit au recueil des Actes Administratifs et notifié à l'intéressé. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité

Publié par affichage en Mairie

le :

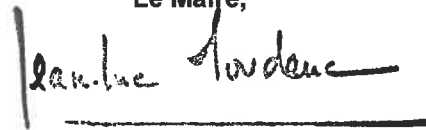
Déposé à la Préfecture

le :

Publié au RAA le :

Fait à Toulouse, le 27 AOUT 2019

Le Maire,



Jean-Luc MOUDENC

LISTE D'APTITUDE CONCOURS ATSEM – SESSION 2019

CONCOURS INTERNE

Liste alphabétique des candidats déclarés admis au concours interne

N° D'INSCRIPTION	CIVILITE	NOM	NOM DE JEUNE FILLE	PRENOM
00774	Madame	BERNADOTTE	BERNADOTTE	PATRICIA
00880	Madame	BERT	BERT	SABRINA
00322	Madame	BRU	ROSC	CELINE
00332	Madame	CAMES	CAMES	DELPHINE
00329	Madame	CORKE	BARET	AUDREY
00337	Madame	DALLIES	DALLIES	MELISSA
00446	Madame	DE CARVALHO	DE CARVALHO	MARION
00765	Madame	DESCHAMPS	SOUMAIRE	AURELIE
00440	Madame	DEVY	DEVY	AMELIE
00438	Monsieur	ESPAGNOL	ESPAGNOL	THOMAS
00988	Madame	FERNANDEZ	FERNANDEZ	ROSARIO
00023	Madame	FOURNIER	FOURNIER	VALERIE
00482	Madame	GOARNIGOU	HARO	VIOLAINE
00342	Madame	HARRAT	ANDRIEUX	CELINE
00341	Madame	HECQ	BRANGER	CHRISTELLE
00034	Madame	JOURDAN	MARTIN	HELENE
00757	Madame	JULES CHARLES	JULES CHARLES	VOLOLONIAINA
00862	Madame	KLEIT	KLEIT	SANDRA
00890	Madame	LEROUX	LEROUX	ERIKA
00759	Madame	MARTY	OLIVEIRA	FATIMA
00471	Madame	MBENG	MBENG	SANDRINE
00480	Madame	MENDER	BENOIT	ANDREE
00760	Madame	MERRI	MERRI	MINA
00895	Madame	MIRADA	MANAUT	VIRGINIE
00461	Madame	MONTEIL	ETANCELIN	ANGELIQUE
00857	Madame	PASQUEREAU	PASQUEREAU	FLORENCE
00011	Madame	POPA ANCA	BUMBAR	MIRELA
00779	Madame	ROBIER	LUCIANI	VANESSA
00463	Madame	ROQUES	ROQUES	LEA
00424	Madame	ROQUES	AERNOUT	SANDRINE
00353	Madame	SACANI	SACANI	ADELINE
00858	Madame	SALENDRE	ELKADIRI	MALIKA
00771	Madame	SANCHEZ	SANCHEZ	GHISLAINE
00973	Madame	SANZ	SANZ	LAETITIA
00865	Madame	SAYILIR	CETIN	BEATRICE
00867	Madame	SMATA	HAROUN	OUMHANI
00431	Madame	SOUZA FERRAZ	BWAKANDA	KAMUMA
00877	Madame	SUC	SUC	PASCALE
00784	Madame	SUTRA DE GERMA	SUTRA DE GERMA	AGNES
00464	Madame	SYLVAIN	SYLVAIN	EMILIE
00010	Madame	TEULET	HADJEDJ	CAROLINE
00018	Madame	YILDIZ	YILDIZ	DILEK
00425	Madame	ZIEGELMAYER	ZIEGELMAYER	AXELLE

Soit 43 candidats au total.

CONCOURS EXTERNE**Liste alphabétique des candidats déclarés admis au concours externe**

N° D'INSCRIPTION	CIVILITE	NOM	NOM DE JEUNE FILLE	PRENOM
00209	Madame	ABADIE	ABADIE	MIRENTXU
00625	Madame	AIMÉ	AIMÉ	MARINE
00692	Madame	ALGOËT DESMET	ALGOËT	LUDIVINE
00292	Madame	ARRUAT	ARRUAT	ALICE
00404	Madame	AUTRET	LESPINASSE	BEATRICE
00280	Madame	BABEAU	BABEAU	LAURA
00695	Madame	BADJI	LÖ	AÏSSATOU
00546	Madame	BAGUET	BAGUET	CLAIRE
00820	Madame	BAILLEUX	BAILLEUX	JENNYFER
00210	Madame	BALDO	DEDIEU	CHRISTINE
00397	Madame	BARAT	BARAT	CHARLINE
00162	Madame	BARRADAS	BARRADAS	AURELIA
00735	Madame	BEC	CHOLLET	PAULINE
00153	Madame	BELAÏD	BELAÏD	SAMIA
00716	Madame	BENABDALLAH	PLA	JENNIPHER
00251	Madame	BENNES	BENNES	AURELIE
00638	Madame	BERNARD	BERNARD	SANDRA
00637	Madame	BERTHET	BOUGHERARA	MESSAOUDA
00733	Madame	BESSIN	DIDIER	STEPHANIE
00299	Madame	BLAQUIERE	GENSAC	FLORENCE
00281	Madame	BORREAU	FIEVET	MYRIAM
00301	Madame	BOULADE	BOULADE	AMANDINE
00167	Madame	BOULET	BOULET	NATHALIE
00544	Madame	CALVET	ALAOUÏ	RACHIDA
00396	Madame	CAMBON	CAMBON	BASTIEN
00627	Madame	CAUQUIL	CAUQUIL	MARIE
00620	Madame	CHADUTEAU	TOUTAIN	NADEGE
00217	Madame	CHAUTARD	CHAUTARD	ANGELIQUE
00411	Madame	CHAUVIN	MARTIN	ALICIA
00908	Madame	CHELLE	SIGNORINI	BEATRICE
00790	Madame	CLARK	CLARK	TIPHAINE
00100	Madame	COLOMBIES	DUPLAN	KARINE
00542	Madame	CORNIER	CORNIER	MELVINA
00101	Madame	CORRA	CORRA	CHRISTELLE
00386	Madame	CYPRIA	FLORENTINY	NADIA
00730	Madame	D'AUBER DE PEYRELONGUE	SANCHEZ	JESSICA
00088	Madame	DE MAGALHAES	DE MAGALHAES	PAULINE
00093	Madame	DESVEAUX	DESVEAUX	LUCIE
00106	Madame	DIRAT	DIRAT	ALEXANDRA
00064	Madame	DOUDAINE	DOUDAINE	EMILIE
00577	Madame	DUCHESNE	DUCHESNE	JOSEPHINE
00664	Madame	DURAND	DURAND	MARION
00943	Madame	DURENGUES	CASTANET	MARINE
00141	Madame	EL GHOURRAF	EL GHOURRAF	SAMIRA
00025	Madame	EXPOSITO	EXPOSITO	SABINE
00601	Monsieur	FAJOLE	FAJOLE	VINCENT
00612	Madame	FAUCONNIER	BARRETEAU	LEA

Feuille1

00226	Madame	FERCHICHI	FATNASSI	SONIA
00676	Madame	FONTAINE	FONTAINE	DELPHINE
00604	Madame	FOURNIER	FOURNIER	ANNE-SYLVIE
00060	Madame	GALLOU	GALLOU	VIRGINIE
00315	Madame	GALVAGNO	FILIGHEDDU	DELPHINE
00208	Madame	GENDET	GENDET	NADEGE
00149	Madame	GOMEZ	GOMEZ	DELPHINE
00234	Madame	GRAUBY	LARCADA	JULIE
00665	Madame	GRENET	GRENET	LAURA
00144	Madame	GUIBAL	GUIBAL	JUSTINE
00313	Madame	GUILLEMIN	GUILLEMIN	LAURIE
00574	Madame	HAUBMAN	HAUBMAN	MELANIE
00213	Madame	HOAREAU	HOAREAU	SANDRA
00074	Madame	HUBERT	HUBERT	MYLENE
00134	Madame	KASSI BLE AHA	N'GUESSAN	HELENE
00591	Madame	KEITA	KEITA	N'SIRA
00954	Madame	KPODAR	GIBRIL	ASSIMAWOU
00818	Madame	LARRALDE-SIARD	LARRALDE	MARTINE
00911	Madame	LARTIGUE	VIALA	MARINE
00519	Madame	LE DRET	LE DRET	ADRIENNE
00143	Madame	LEBBED FASANO	LEBBED FASANO	LINDA
00650	Madame	LECONTE	BOTREL	STEPHANIE
00055	Madame	MAGNIONT	MAGNIONT	ELISE
00176	Madame	MAJOT	MAJOT	AMANDINE
00049	Madame	MARIMON-MARTI	MARIMON-MARTI	NURIA
00042	Madame	MARTIN LOMBARDO	MARTIN	MANON
00657	Madame	MESSAGER	MESSAGER	FANNY
00044	Madame	MOLL	MOURGUES	CHRISTEL
00721	Madame	MONIE	MONIE	ELODIE
00136	Madame	NOURI	DRISS	KHADIDJA
00268	Madame	PECH	PECH	VIRGINIE
00109	Madame	POINSIGNON	POINSIGNON	LIDWINE
00564	Madame	RABAUD	RABAUD	MAGALI
00568	Madame	RICHAUD	RICHAUD	MELANIE
00052	Madame	RIGAUDEAU	RIGAUDEAU	CHLOE
00899	Madame	RUBINO	RUBINO	CORINNE
00192	Madame	RUIZ	KEROUANI	LATIFA
00534	Madame	SAINT-AUBIN	SAINT-AUBIN	MARJORIE
00119	Madame	SAISSET	BENICHO	ANAÏS
00556	Madame	SENEZ	SENEZ	MEGANE
00555	Madame	SENTY	PERRIN	MARIE-PIERRE
00502	Madame	SOULIE	FAGES	SANDRA
00501	Madame	STUCK	STUCK	SARAH
00573	Madame	TAÏBI	TAÏBI	NATHALIE
00824	Madame	TARRES	TARRES	CAROLINE
00128	Madame	THOLLON	THOLLON	GAELLE
00269	Madame	TOUDJI	AHMED YAHIA	SABRINA
00181	Madame	TRIDEAU	TRIDEAU	NADINE
00563	Madame	VALLEJO AMAT	VALLEJO AMAT	MARUJA
00750	Madame	ZAPATA	ZAPATA	CELINE

Soit 97 candidats au total.

TROISIEME CONCOURS**Liste alphabétique des candidats déclarés admis au troisième concours**

N° D'INSCRIPTION	CIVILITE	NOM	NOM DE JEUNE FILLE	PRENOM
00854	Madame	ANÉ	ANÉ	ALEXANDRA
00358	Madame	LECHEVALLIER	LECHEVALLIER	FANNY
01009	Madame	LEGENDRE	LEGENDRE	EMILIE
00364	Madame	LOPEZ	LOPEZ	MARIE
00001	Madame	MASSAT	MASSAT	FANY
00002	Madame	MUKALA MULUMBA	MINA MASAMUNDA	HENRIETTE
00753	Madame	ROUSSILLE	ROUSSILLE	AURELIE
00754	Madame	VIALA	VIALA	LAURENE
00003	Madame	VIDAL	VIDAL	MARIKA

Soit 9 candidats au total.